avocats ?

Franchement la position prise par George Lafontaine et ses collègues, ressemble à tête. colle de l'impudent en face du sage. George Etienne Cartier mettant sa main chétive sur aux coups, quand survint le consoiller Rhéle bras redoutable de la justice, c'est le petit aume qui réconcilia les deux adversaires en chien qui vient troubler par ses jappements disant : 'Pour un regard de travers, ne vous le majestueux terre-neuve qui, s'il n'en avait | égorgez pas mes good felow cé tisannes ! pitié, le terrasserait d'un coup de patte.

N. B. Depuis que cet article est écrit, nous avons appris que le juge Meredith consentait à accepter la place vacante de cin--quième juge de la *cour d'apel* qu'il avait refusée. Nous craignons que le juge Meredith no soit la victime de quelque machination de Cartier.

Nous verrons.

TE MAIRE LANGEVIN, ce n'est pas de la petite bière!

Décidément le maire Langevin est le véritable apôtre de la tempérance. Nous voyons que par une résolution proposée en parlement, il voudrait imposer une taxe sur les vendeuses de petite bière! S'il ne lui arrive aucun malheur, cet homme va devenir une des gloires du pays. La loi du Maino en a produit bien d'autres. Il est vrai que les stimulants étaient plus actifs.

On espère néanmoins qu'à la prochaine session, monsieur Langevin l'homme à qui nous devons le chemin du Nord, proposera d'imposor une taxe sur tous ceux qui boirent

de Peau de Paqueduc.

réverbération.

Deux saleils no provent se regarder, dit-

L'autre jour ce n'étaient point deux sodeux citoyens.

Le docteur Rousseau et monsieur Marois, marchand de livrets, se rencontrôrent der-

- —Eh bion, docteur, il paraît que L^*Ob serrateur vous dédie ses articles les plus doux 1
- -Sapristi d'tonnerres! vous n'avez aucun droit d'être jaloux! Vous êtes assez bien servi.

 Dieu merci, je ne pais me plaindre. lei monsieur Matois fit un clin d'æil.

Le docteur Rousseau l'imita.

Monsieur Marois renouvella.

Lo docteur Roussenu crat à une mistifiention; et en laisant un heau clin d'aeil a monsieur Marois:

- Voulez-vous vous moquer de moi!

-- C'est bien vous qui vous moquez de mai!

On ne pouvait déjà plus compter le nomclampions.

-Si je prends mon mortier, reprit le doc- | * Cartier.

gueule de... pillules.

Etienne Cartier vis-à-vis du jugo en chef monsieur Marois, je vous les lance par la de se procurer les moyens d'obtenir des

(citizen)

TROIS DANS UNE CAGE.

Lettre de monsieur G. II. Simard au rédacteur de L'Observateur.

Monsieur le rédacteur,

Si ma position ne change pas, je vais mourir d'inquiétude. Je suis entre deux foux. D'un côté la Chambre de Commerce de Québec dont je suis le vice-président compte sur man patriotisme pour promouvoir les intérêts de nos concitoyens; d'un autre côté, le ministère a besoin de mon vote pour subsister encore quelques mois, quelques semaines qui sait, peut-être seulement quelques jours, quelques heures. C'est si drote dans ce drole de monde! comme dit M. Taché. Ma position est vraiment critique. Sans la certitude que je vendrai an Grand Trone, par l'entremise de Cartier, plusieurs centaines de pelles, de pioches, etc. etc., je serais certainement le premier à proposer un vote de non-confiance. Mais dans la position où je me trouve, avec ma explique pourquoi je supporterai les rues unanimes du bureau de commerce de Québec pourvu toujours que cela ne fasse point dommage an gonvernement! Do tels principes méritent récompense. Aussi le minisleils mais deux yeux superbes qui en ce tere doit-il pour prix de ma servilité, m'exregnidant faillicent allumer la guerre entre poser, avec Alleyn et Dubord, dans une enge, près du trone de l'orateur. La gratification ne me plait pas, mais cufin, si je n'ai point la sainteté de Daniel dans la fosse aux fions, j'aurai au moins, la consolation de fraterniser avec mes deux collègues moutons comme moi.

- G. H. Simand,

Vraie copie.

ÉPIGRAMME.

Aux pieds du premier ministre * Un gros serpent se glissa Et fortement le piqua. -Quel affreux sinistre! -Du tout : le serpent creva!

BONNE NOUVELLE!

Le maire Langevin n'a pu obtenir du parlement que les limites de la cité fussent agrandies. On a compris que cet homine l

qu'il voulait passer à travers la loi et les teur Rousseau, je l'emplirai jusqu'à la segoïstes, et non l'envoyé des citoyens de Québec; et que le but de ces annexionnis--Si je ramasse tous mes livrets, répliqua ! tes n'était pas d'agrandir la ville mais bien Baring de nouvelles sommes dont l'intérêt Des paroles on ullait, peut-être en venir eut été payé avec de nouvelles taxes! En un mot, ce projet d'annexion était un moyen d'avoir plus de taxes inutiles et ouéreuses.

LA RUCHE LITTÉRAIRE.

Apres une suspension de deux années, cette utile et intéressante production vient de reparaître à Montréal. Si l'on en juge par le miel qu'on y trouve dans le dernier numéro, aujourd'hui comme autrefois, la Ruche ne manque pas d'abeilles industrieuses. Il y a surtout un article sur la langue française et la nationalité canadienne par H. É. Chevalier qui est au-dessus de tout éloge. De pareils écrits raniment et énorgueillissent les cœurs canadiens-français. La Ruche parast au commençement de chaque mois, Monsieur H. E. Chevalier en est le rédacteur-en-chef et monsieur G. H. Cherrier l'éditeur propriétaire. Messieurs Vogeliet Ossaye ont bien yould écrire comme colla-

Le prix de cette brochure est de \$2 par, année.

-Nous avens recu le numéro 7 du tome. XI de L'Agriculteur qui comme toujours se recommande par l'excellence de ses articles agronomiques.

-Nous avens reçu, aussi, Le Pirate du part des 15,000 votes je dois parler doux et | Saint-Laurent, par monsieur II. F. Chevavoter dru pour le ministère. C'est ce qui Her. N'ayant pas eu le temps de lire cet ouvrage nous en remettons l'appréciation a un prochain numéro.

> Ce volume sort des presses de monsieur John Lovell: c'est tout dire.

> —Un autre élégant volume intitulé *Recueil*de chansons canadiennes et françaises nous est parvenu. Monsieur John Lovell en est l'imprimeur-éditeur.

Le prix de l'ouvrage est d'un écu.

UN VRAITYPE MENISTERIEL.

" Vendredi dernier, les membres du bureau de commerce se sont assemblés pour prendre en considération le nouveau tarif de monsieur Galt. Il y cut unanimité pour condanner certaines dispositions du plan financier de l'inspecteur général. Monsieur Simard, comme les autres, se prononça très fortement contre certains droits exhorbitants et ruineux pour le commerce.

"Très bien, dit alors quelqu'un, nous avons donc droit d'espérer, monsieur Simard, qu'en votre qualité de vice-président et de représentant du commerce, vous supporterez les vues unanimes du bureau de commerce. Oh oui! répondit monsieur Simard, pourvu' toujours que cela ne fasse point dommage au gouvernement actuel. C'est-à-dire, dit un bre de clins d'œils que se faisaient les deux | était l'agent d'une clique de spéculateurs interlocuteur, que vous êtes disposé à sacrifier les intérêts commerciaux à l'existence passagère du gouvernement! Je veux,